

L'AUTHENTIQUE



Actualité

N° 150 du mardi 24 Février 2004

● 3

Trafigura refuse les contrôles mauritaniens

La société Trafigura, fournisseur exclusif de la Mauritanie en hydrocarbures, a décidé jeudi dernier, de ne plus présenter ses produits au contrôle de la Somir. Une lettre motivée à été adressée en début de semaine au ministre de l'Énergie, qui prend du temps à réagir.

La cargaison en hydrocarbures rejetée par les laboratoires de la Somir le 15 janvier dernier, aura laissé un goût amer à la société à charge de l'approvisionnement en hydrocarbures du pays ! C'est pour atténuer les pertes éventuelles de ses opérations que Trafigura a décidé de passer outre les services de contrôle de la Somir, soulignant à l'occasion que ceux-ci ne disposent pas de moyens requis pour le contrôle de ces hydrocarbures !

Pourtant, les dernières analyses de la Somir attestant de la pollution des produits importés, avaient bien été confirmées par l'expert de la SGS qui réside en Espagne ! Seulement, dans cette opération, Trafigura a essuyé de lourdes pertes. D'abord, celles relatives à l'achat et au transport -aller-retour- du carburant rejeté, ensuite les frais de l'expertise (Trafigura ayant pris en charge le déplacement des experts).

Ayant déjà bénéficié d'un avenant qui lui fait gagner de gros avantages par rapport aux engagements contenus dans son cahier de charges, Trafigura n'en finit pas de solliciter de nouvelles dispositions ! De sources proches des milieux des hydrocarbures, on souligne en outre que la société a récemment procédé à plusieurs transbordements lors de ses dernières livraisons. Ce qui lui a fait gagner encore plus d'argent sur le dos des acheteurs locaux. Le dernier bateau du carburant, chargé à

Mina Abdalla au Koweït et le jet à Abidjan, seraient tous passés par Lomé, et offrent à Trafigura de nouvelles opportunités pour alléger ses charges. En outre, cette société aurait décidé de calculer la cotation à sa guise, en modifiant, librement et en sa faveur le connaissance des cargaisons !

A Nouakchott, la réponse du ministre de tutelle à la démarche de Trafigura qui vise à supprimer le contrôle de la Somir, est d'autant plus attendue qu'elle pourrait constituer un préalable social grave. Des centaines de familles pourraient connaître des déboires économiques si les employés de la Somir voyaient leur société fermer ses portes.

Au niveau du ministère, une forte délégation d'Adax, conduite par le patron de ladite société s'est rendue jeudi dernier au département de tutelle. Parmi les questions abordées, l'une se rapportant à l'avenir des acheteurs mauritaniens, notamment Oryx (dont des actions appartiennent à Adax) ont retenu l'attention des autorités. Autre sujet abordé, le retrait de la caution bancaire d'1 million de dollars que les banques des deux autres soumissionnaires Galaxie et Adax assuraient jusqu'à la date buttoir du 23 février 2004, délai de vigueur des offres. L'Authentique a décidé de suivre au jour le jour l'énorme couleuvre que la société hollandaise tente de nous faire avaler coûte que coûte.